

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 mars 2014

Etaient présents : le maire sortant, les conseillers municipaux, la secrétaire Bernard Cuenin est nommé secrétaire de séance.

Le maire sortant, Jean-Louis Jeannin, ouvre la séance à 20h35, fait l'appel des conseillers municipaux nouvellement élus, les déclare installés dans leurs fonctions et passe la présidence au doyen d'âge, Claude Sirugue.

Le conseil municipal désigne 2 assesseurs : Bruno Vermot-Desroches et Philippe Vuillemin.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 21 mars 2014 est approuvé à la majorité (Pour : 10, abstention : 5).

1. Election du maire

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Candidat : Jacky Morel

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Jacky Morel : 14 voix.

Jacky Morel ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

2. Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

⇒ Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Il est proposé la création de 3 postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par :

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Abstentions : 0

La création de 3 postes d'adjoints au maire.

⇒ Election des adjoints

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Election du premier adjoint :

Candidat : Claude Béliard

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Votants : 15 Suffrages exprimés : 13 Blancs : 2 Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Claude Béliard : 13 voix.

Claude Béliard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier adjoint au maire.

Election du deuxième adjoint :

Candidat : Bernard Cuenin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Votants : 15 Suffrages exprimés : 14 Blanc : 1 Majorité absolue : 8
Ont obtenu :
- Bernard Cuenin : 14 voix.

Bernard Cuenin ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième adjoint au maire.

Election du troisième adjoint :

Candidat : Claude Sirugue

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Votants : 15 Suffrages exprimés : 13 Blancs : 2 Majorité absolue : 7
Ont obtenu :
- Claude Sirugue : 12 voix.
- Sophie Desbiez-Piat : 1 voix

Claude Sirugue ayant obtenu la majorité absolue est proclamé troisième adjoint au maire.

3. Election du maire délégué de Granges de Vienney

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Candidat : Claude Béliard

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Votants : 15 Suffrages exprimés : 13 Blancs : 2 Majorité absolue : 7
Ont obtenu :
- Claude Béliard : 13 voix.

Claude Béliard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire délégué de Granges de Vienney.

4. Indemnités du maire et des adjoints

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions :

- de maire à 31 % de l'indice brut 1015

- d'adjoint à 8,25 % de l'indice brut 1015

(indice brut 1015 : 3801,47 €)

5. Désignation des délégués au Syndicat de la Haute-Loue et Syndicat du Gour

⇒ Syndicat intercommunal de la Haute-Loue

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Candidats titulaires :

- Bruno Vermot-Desroches

- Philippe Vuillemin

Candidats suppléants :

- Sébastien Brunaud

- Jacky Morel

Election des délégués :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Votants : 15 Suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

Délégués titulaires :

- Bruno Vermot-Desroches : 15 voix

- Philippe Vuillemin : 15 voix

Délégués suppléants :

- Sébastien Brunaud : 15 voix

- Jacky Morel : 14 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés délégués titulaires et suppléants au Syndicat de la Haute-Loue :

Titulaires :
- Bruno Vermot-Desroches
- Philippe Vuillemin

Suppléants
- Sébastien Brunaud
- Jacky Morel

⇒ Syndicat du Gour

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Candidats titulaires :
- Claude Béliard
- Claude Sirugue
- Sébastien Brunaud

Candidats suppléants :
- Eric Limacher
- Jacky Morel

Election des délégués :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Votants : 15 Suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

Délégués titulaires :

- Claude Béliard : 14 voix
- Claude Sirugue : 14 voix
- Sébastien Brunaud : 15 voix
- Eric Limacher : 1 voix

Délégués suppléants :

- Eric Limacher : 14 voix
- Jacky Morel : 15 voix
- Claude Béliard : 1 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés délégués titulaires et suppléants au Syndicat du Gour :

Titulaires :

- Claude Béliard
- Claude Sirugue
- Sébastien Brunaud

Suppléants

- Eric Limacher
- Jacky Morel

6. Composition des commissions

1 BUDGET - FINANCES – IMPOTS - URBANISME

Responsable : Jacky MOREL

Membres : Claude BELIARD
Bernard CUENIN

Claude SIRUGUE
Estelle MATHEY

2 VOIRIE – ASSAINISSEMENT – RESEAUX

Responsable : Claude BELIARD

Membres : Pascal MATHEY
Jean-Michel ALEX
Sébastien BRUNAUD

Julien LAVILLE
Bruno VERMOT-DESROCHES

3 BATIMENTS COMMUNAUX

Responsable : Jacky MOREL

Membres : Eric LIMACHER
Bruno VERMOT-DESROCHES
Philippe VUILLEMIN

Sophie DESBIEZ-PIAT
Bernard CUENIN
Claude BELIARD

4 FORET ET TERRAINS COMMUNAUX ET CIMETIERE

Responsable : Claude BELIARD

Membres : Jean-Michel ALEX
Pascal MATHEY
Julien LAVILLE
Bernard CUENIN

Claude SIRUGUE
Estelle MATHEY
Evelyne ROY

